

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MARDI 25 NOVEMBRE 2025, À 18 H

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO CA25 30 10 0287 SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-165

**PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT
À DES FINS COMMERCIALES SITUÉ AU 12345, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST,
SUR LE LOT PROJETÉ NUMÉROS 6 694 042, DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025, le premier projet de résolution numéro CA25 30 10 0287 sur le projet particulier numéro PP-165, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mardi 25 novembre 2025 à compter de 18 h** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser un usage de type commercial aux fins d'un concessionnaire automobile dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'un bâtiment existant situé au 12345, boul. Métropolitain Est.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 522 et est bordé des zones contiguës numéro 275, 520, 521, 523, 524, 525, 527 et 596. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 novembre 2025

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj